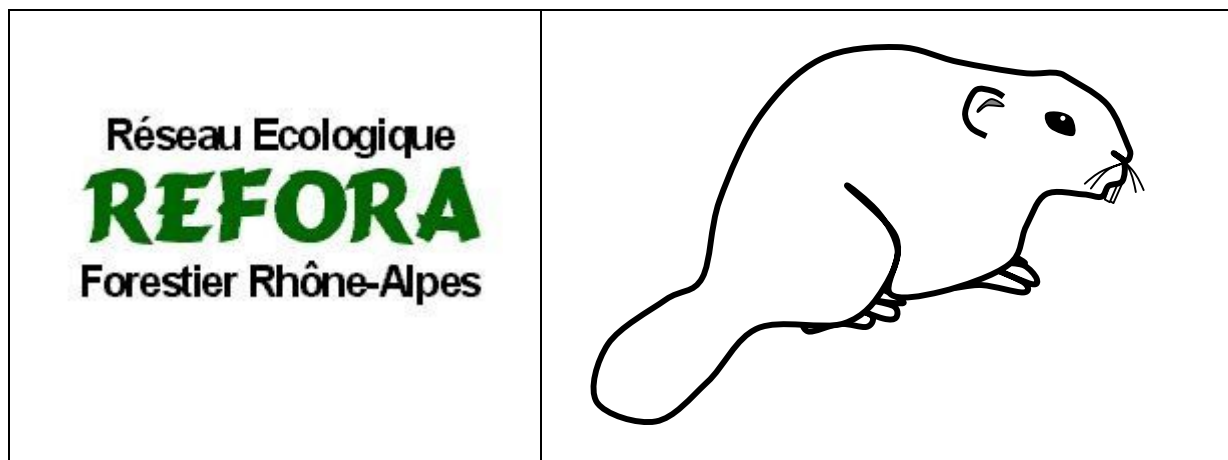


La lettre 25 du REFORA



Chers amis,

Le REFORA a pris en charge l'application du plan « FRENE ». Cela n'est pas sans bousculer nos habitudes. Cependant nous continuons notre activité de base qui reflète notre philosophie : les rencontres sur le terrain.



Intéressés par la faune (voir notre sortie à Saoû), nous sommes restés ce 8 juin sur ces populations qui peuvent entrer en conflit avec les activités humaines. La Chautagne, zone humide au nord du lac du Bourget est connue pour ses plantations de peupliers sur terrains drainés. Etat, Communes et privés se partagent cet espace boisé. Le castor, y trouvant son compte, est venu s'y installer.

La lettre 25 du REFORA

L'animal a besoin d'arbres pour se nourrir et construire ses barrages. Ses populations augmentant, la pression exercée sur les peupliers n'est plus acceptable pour les forestiers. Que faut-il faire ? Mission délicate car le Castor est protégé !



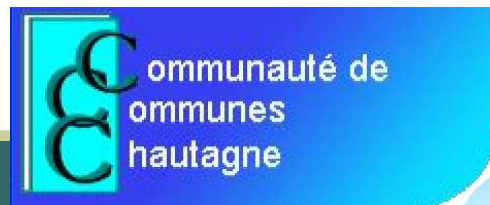
Merci à Pascal Combaz-Deville de l'Office National des Forêts, pour nous avoir guidés d'abord en salle puis sur le terrain, et expliqué comment il essaye de dénouer ce nœud Gordien.

Je vous ferai parvenir le compte rendu de l'AG et ses rapports moral, d'activité et financier dès que nous l'aurons rédigé.

Jean ANDRE

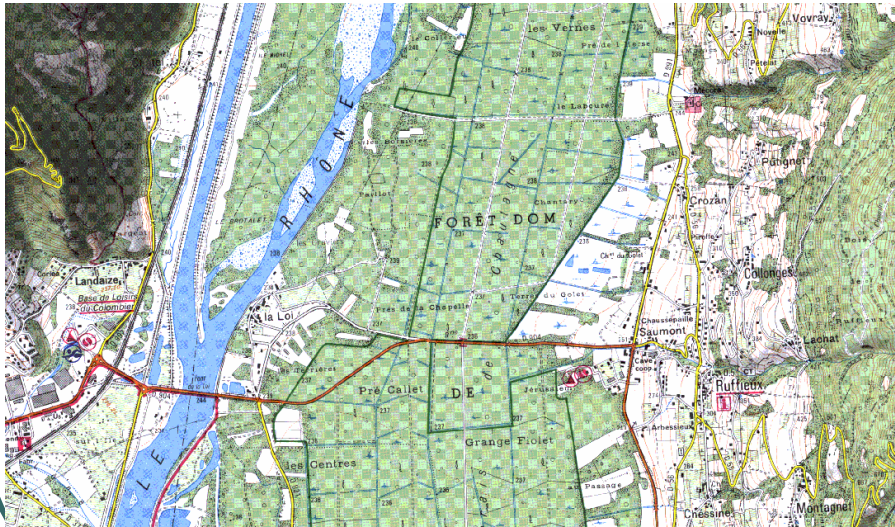
Etude Globale *castor Chautagne*

REFORA tournée du 08 06 2012



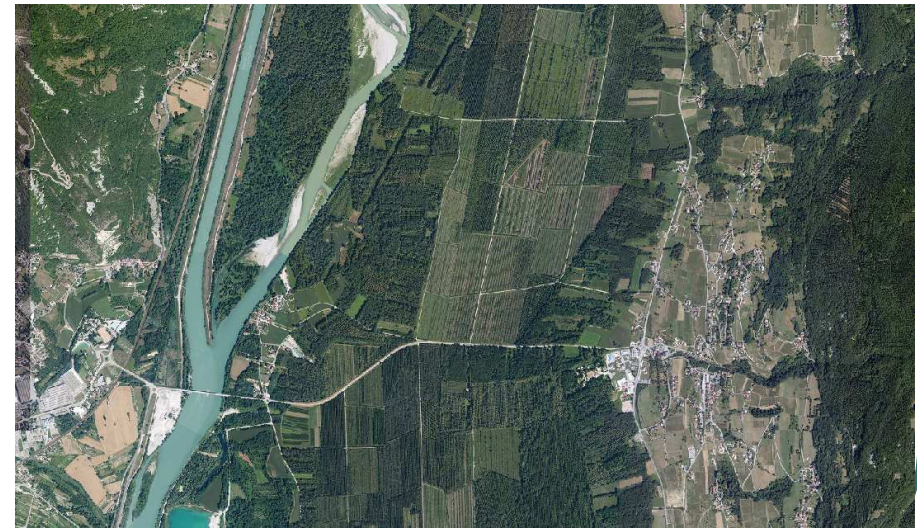
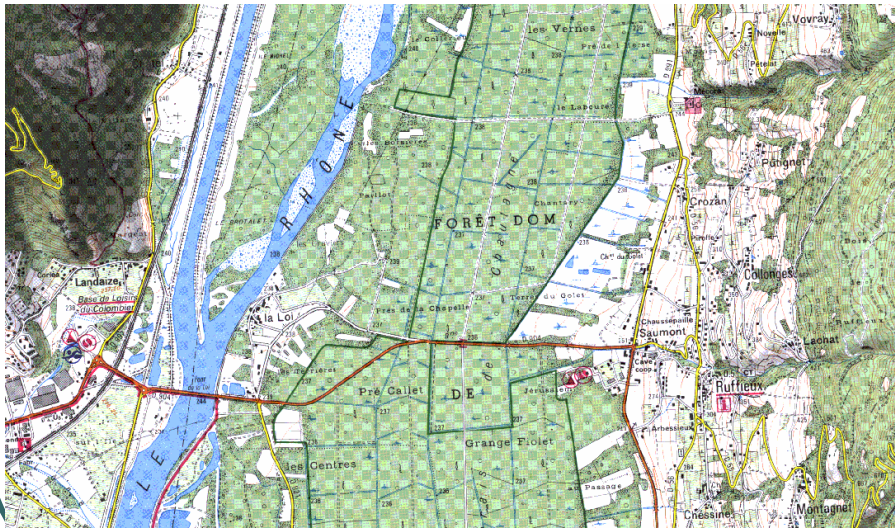
Programme

- ## - Présentation de la plaine alluviale de la Chautagne



La Chautagne, un milieu propice au développement du castor

- **Plaine alluviale du Rhône : Plus grande zone d'écrtage de crues du Rhône (Chautagne et Marais de Lavour)**
- **zone plane : dénivelé de 10 m sur 10 Km**



La Chautagne, un milieu propice au développement du castor

Plaine de Chautagne :

≈ 3 000 ha

Taux de boisement 60%

Peupleraie ≈ 1 050 ha

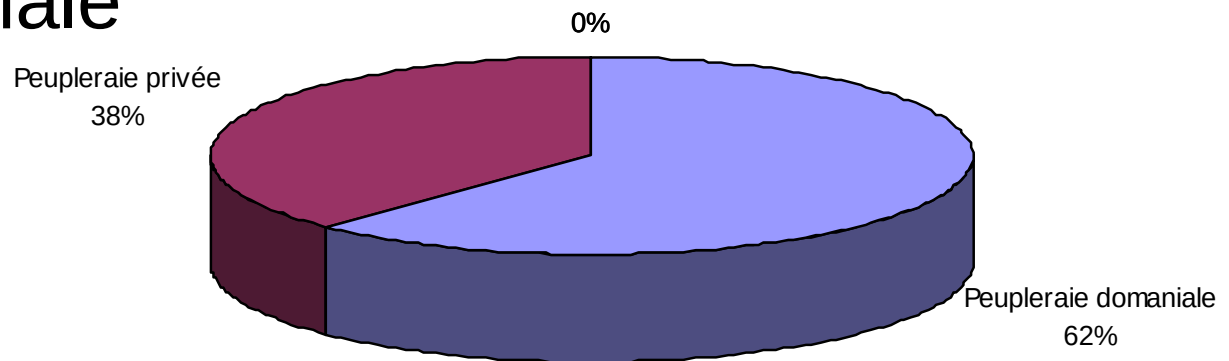
Soit 1/3 de la Chautagne



FORET	SURFACE TOTALE (HA)*	% FORET
PEUPLERAIE CULTIVEE	928	54%
FUTAIE DE FEUILLUS	121	7%
MELANGE DE FUTAIE D'AUTRES FEUILLUS ET TAILLIS	58	3%
BOISEMENT MORCELE DE FEUILLUS	104	6%
ACCRU ET TAILLIS DE FEUILLUS	518	30%
LANDE	142	
AUTRE	1123	
Sous-Total Forêt	1728	100%
Total Général	2993	
% Forêt	58%	

La Chautagne, un milieu propice au développement du castor

- La peupleraie se situe majoritairement en forêt domaniale



- Près de **200 Km** de collecteurs et de drains (63 Km de collecteurs, 132 Km de drains cartographiés)



Le castor en Chautagne, Historique



- **1972-1974 : Lâchers de castors par la DDAF74** sur les Usses et le Fier (5km en amont de la Chautagne)
- **1981** : premières observations du Castor en Chautagne sur la **partie sud**.
- 1987 et 1996 : Mise en place de 2 “**système anti-remontée**” sur la canal de Milloude et en amont de Chatillon
- **1996** : constat de dégâts en FD : **1 300 peupliers abattus ou endommagés**

Le castor en Chautagne, Historique



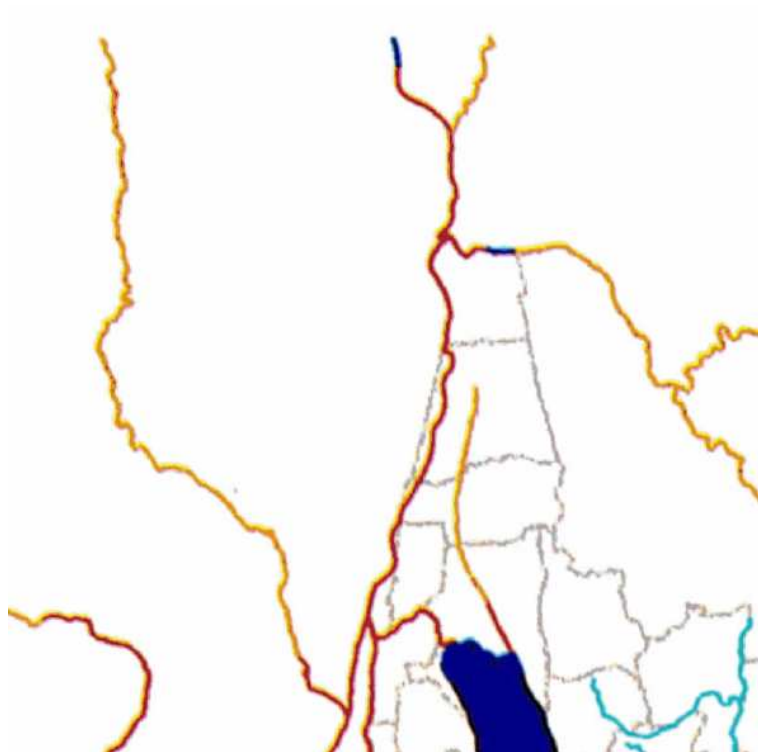
- De 1990 à 1998 : **déplacements de 23 castors** :
Alsace, RN de l'Etournel (01/74), Ecopôle du Forez (42),
Lucey et Yenne (73) (En moyenne 8 HJ de piégeage/castor)
- De 1998 à 2010 : Pas ou peu de problèmes.
- 2009 : Interpellation des **sylviculteurs de Chautagne**
auprès des élus locaux et de la préfecture sur le problème
castor
- 2011 : mise en place d'un **groupe de travail** (forêt
privée&public, DREAL, DDT, ONCFS, comcom de
chautagne pour une étude globale qui permettrait de

Le castor en Chautagne,

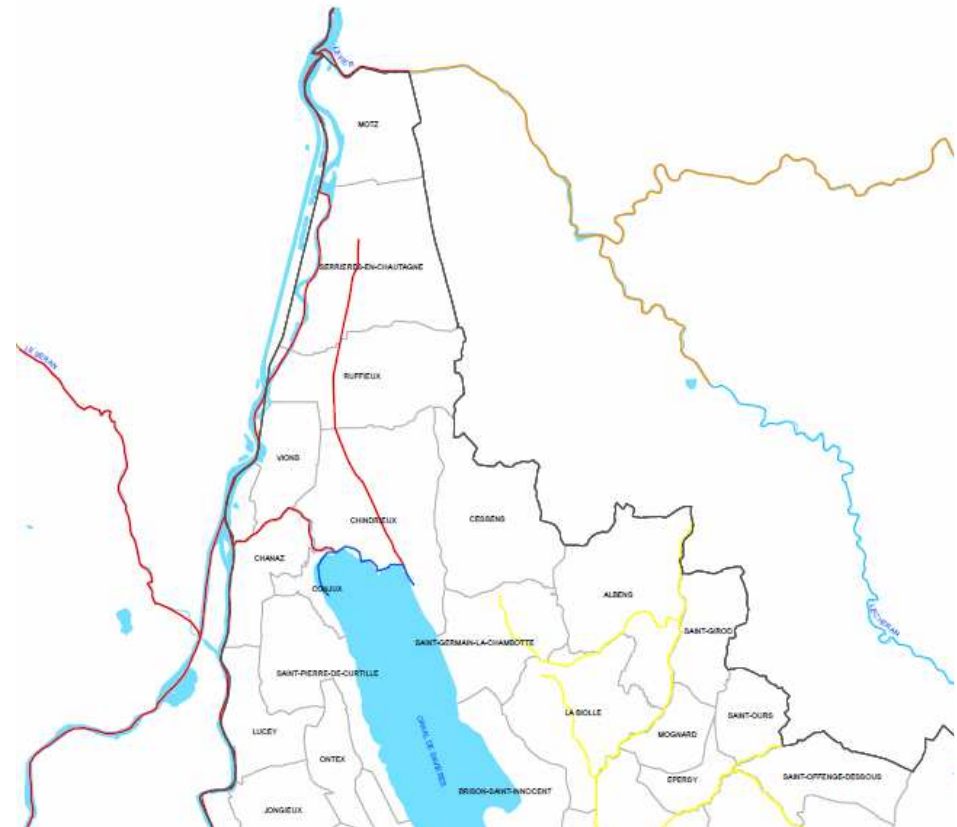
Evolution de l'espèce



1994



2012



— Présence certaine — Présence probable — Pas d'indice

Le castor et la forêt productive

une cohabitation difficile

- Consommation d'arbres



- Réalisation de barrage : Engorgement prolongé

- ➔ Stabilité des arbres diminué
 - ➔ Risque d'asphyxie racinaire surtout dans les jeunes âges

- Galerie : **Déstabilisation d'ouvrage**



Objectifs de l'étude globale



- Connaître la **répartition des dégâts** occasionnés sur les forêts productives et des **indices de présence** du castor en Chautagne
 - ➔ Faire le lien avec la **répartition des castors**
- Tester des **dispositifs de protection**
- **Apporter des solutions concrètes** vis-à-vis :
 - des pratiques
 - du milieu
 - de l'espèce

Concilier la présence du Castor et les pratiques sylvicoles productives

Les étapes

	Opérations	févr-11	mars-11	avr-11	mai-11	juin-11	juil-11	août-11	sept-11
1	Etablissement du protocole								
2	Etablissement des liens avec la forêt privée								
3	Constat sur le terrain en forêt publique et privée								
4	Saisies des données sous SIG								
5	Traitement des données								
6	Editions des cartes								
7	Rédaction du rapport de synthèse								
8	Réunion du comité de suivi de l'étude								
9	Restitution de l'étude								

Planning conforme aux prévisions

Rappel du protocole

- **Récolte d'indices :**

• 1	Gîte principal	Présence certaine
• 2	Barrage entretenu*	Présence certaine
• 3	Dépôt de castoréum	Présence certaine
• 4	Garde-manger	Présence certaine
• 5	Observation directe	Présence probable à certaine
• 6	Gîte secondaire	Présence probable
• 7	Accès de berges et/ou coulées	Présence probable
• 8	Réfectoires	Présence probable
• 9	Griffades ou empreintes	Présence probable
• 10	Cadavre	Présence douteuse
• 11	Observation visuelle par un tiers	Présence douteuse
• 12	Autres indices (crotte, carnet piégeage, etc.)	



Parcours sur les collecteurs principaux (environ 50 km)

Rappel du protocole

- **Constat des dégâts :**

- Localisation
- Nombre d'arbres consommés anciens (abattus ou écorcés)
- Nombre d'arbres consommés récents (moins de deux mois)
- Essences
- Diam moy
- Type de propriété / Année plantation (si privé) / Taille de la parcelle (si privé)Densité de plantation (si privé)
- Distance de l'arbre consommé le plus éloigné par rapport au cours d'eau ou fossé
- Végétation de bordure / % de présence de la végétation de bordure
- Distance du premier rang de plantation par rapport au cours d'eau ou fossé
- Présence de protections
- Fossé : en eau ou hors d'eau
- Observation

L'inventaire de Terrain

- Terrain en février – juin (forte mobilisation)
- Equipe **récolte d'indice** :
 - Maurice Pantaloni (environnementaliste bénévole)
 - Jean Pierre Joly (ONCFS)
 - Benjamin Lesieur (ONF)
 - Emlyne Keay et Claire Buffini (Stagiaire BTS)
- Equipe **Constat des dégâts** :
 - Benjamin Lesieur (ONF)
 - Emlyne Keay et Claire Buffini (Stagiaire BTS)
 - Pascal Combaz Deville (ONF)



Principaux résultats

Indices de présence

- **93 indices de présence** ont été relevés sur le terrain dont **60 indices de présence considérée comme certaine** :

Indices	Nombre
1/ gîte	12
2/ Barrage	50
3/Autres indices	31

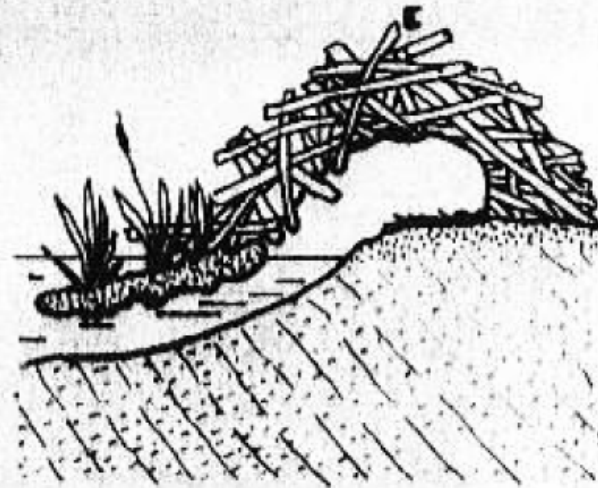
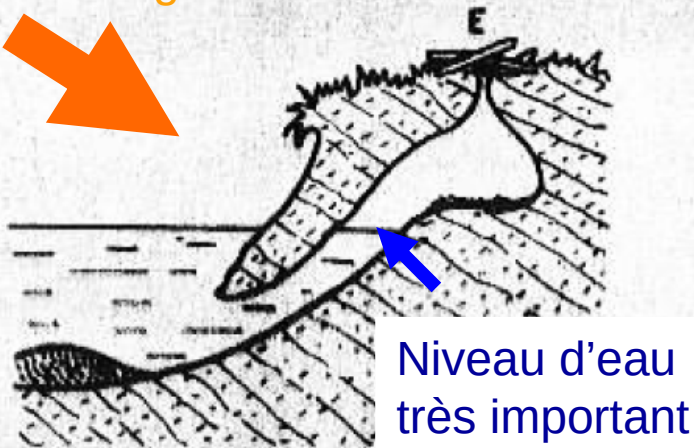
- Voir cartes 

Principaux résultats

Indices de présence

- Difficulté d'observer les gîtes

En Chautagne



Coupes comparées d'un terrier et d'une hutte de castors. E = l'évent.

Principaux résultats

Indices de présence

- **Le nombre de castor ?**

Très difficile à appréhender → Chautagne, premier cas étudié de dommages **sur une surface d'un seul tenant et non linéaire** avec un réseau de canaux hyper connecté.



Hypothèses :

4 zones de présence, 1 à 6 animaux/gîte

→ **4 à 24 castors**

6 gîtes dit actifs observé sur le terrain, 1 à 6 animaux/gîte

→ **6 à 36 castors**

12 gîtes observés sur le terrain, 1 à 6 animaux/gîte

→ **12 à 72 castors**

Attention :

nombre de gîtes
sous évalué

Principaux résultats

Etude des dégâts aux arbres

**4804 arbres endommagés,
principalement sur la domaniale :**

- 244 en forêt privée sous estimé**

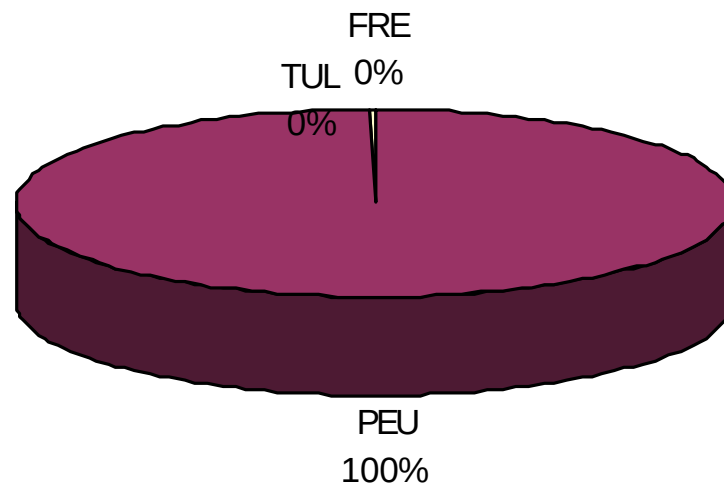
Forêt privée touchée sur 8 zones

- 4560 en forêt domaniale**

Principaux résultats

Etude des dégâts

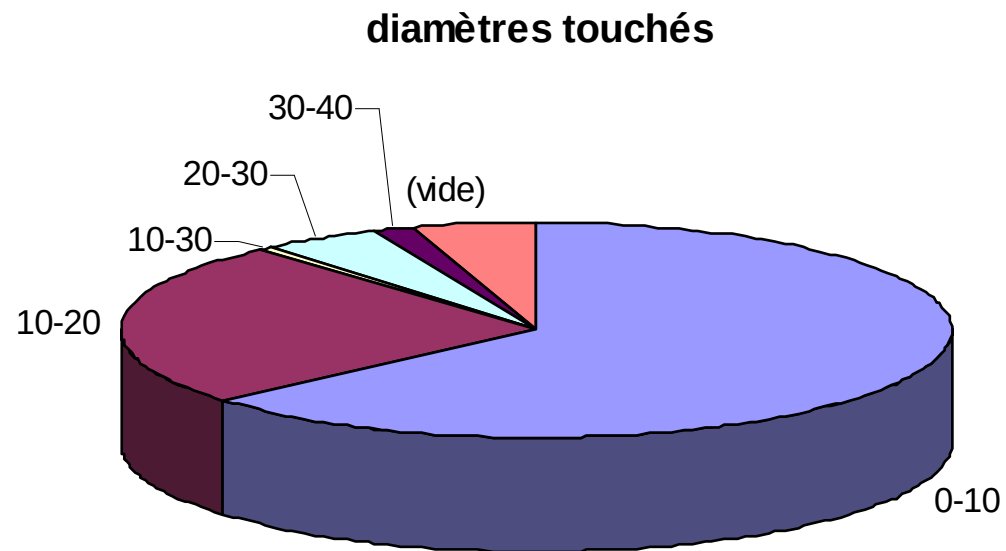
essences concernées



Principalement du peuplier (99%)

Principaux résultats

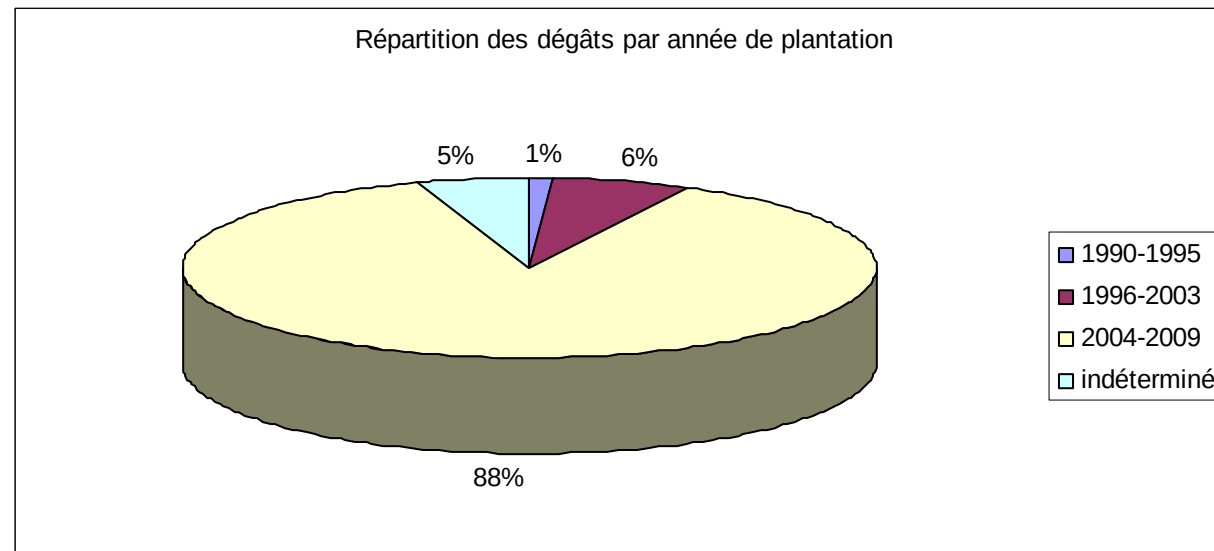
Etude des dégâts



Majoritairement de faible diamètre

Principaux résultats

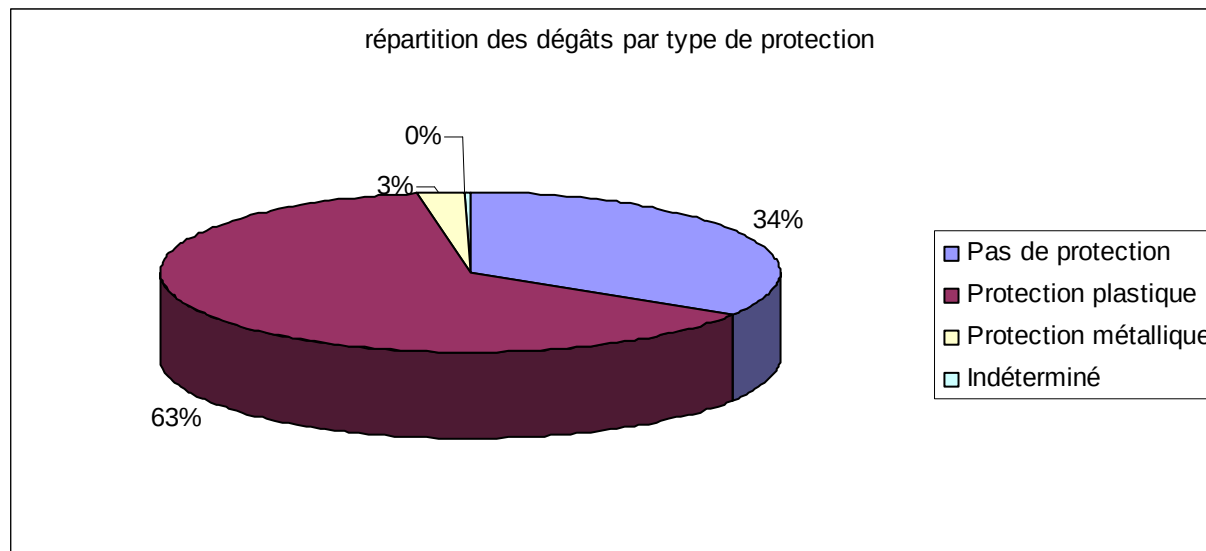
Etude des dégâts



Majoritairement plantation jeune (< 7ans)

Principaux résultats

Etude des dégâts



Dégâts présents qq soit le type de protection

Principaux résultats

- Implantation du Castor **principalement sur la partie nord** (partie la plus productive)
- répartition **nord sud marquée**
- Impact important sur le **peuplier**, principalement sur les arbres à **faible diamètre**
- **Colonisation** de la partie sud

Principaux résultats

Etude des dégâts

Chiffrage du coût des dommages :

-Perte du coût de plantation :

Coût plantation de peuplier d'une densité de 160 arbres/ha :

Pour une plantation inférieure à 7 ans : 4236 €/ha soit 26,48€/plant
Pour une plantation supérieure à 7 ans : 5302 €/ha soit 33,14 €/plant

+

-Perte de valeur d'avenir : estimée à 1,97 €/plant/an

Exemple : Un plant consommé à 5 ans représente donc comme perte : La
coût de la plantation : 26,48€ + 5 années de perte de valeur d'avenir : $5 \times 1,97$ €
soit au total : 36,32 €.

Principaux résultats

Etude des dégâts

Chiffrage du coût des dommages :

Au total les dommages aux plantations sont estimées à **189 800 €**

Sans compter valeur initiale et érosion monétaire

Test des dispositifs de protection

- Type de **dispositifs testés** :
 - Siphons
 - Protection grillagée individuelle de plants
(attachée au sol ou non)
 - Protection individuelle de plants en géotextile
 - Grille de protection de buses
- **Dispositifs restant à tester** :
 - Résine (mélange chaux, répulsif, silice...?)
 - Plantation de bourrage (2012)

Solutions à envisager

- 1/ Modification des pratiques sylvicoles et/ou du milieu :

- **Changer de destination** certaines parcelles classées en plantation vers des **peuplements naturels**

Traitement retenu	Surface aménagement passé	Surface Nouvel aménagement
Futaie régulière	704	455
Taillis simple (bois énergie)	0	196
Hors sylviculture	48	109

Solutions à envisager

- **1/ Modification des pratiques sylvicoles et/ou du milieu :**

- **Planter des feuillus précieux à la place du peuplier**

Ancien aménagement	Surface (ha)	Nouvel aménagement	Surface (ha)
Peuplier	431	Peuplier	240
Feuillus précieux	152	Feuillus précieux	215
Vides boisables	128	Autres feuillus (régénération spontanée et autre)	195
Vides non boisables	49	Hors sylviculture	109
Total	760		759

Solutions à envisager

- **1/ Modification des pratiques sylvicoles et/ou du milieu :**

- **Boucher les drains** : étude hydrologique préalable nécessaire. Orienter le rebouchage sur les zones fortement touchées : 30 ha.

Attention : loi sur l'eau (autorisation ou déclaration ?), modification habitat espèce protégé (demande de dérogation CNPN – modification hab)

- **Planter une végétation de bordure** (5m de part et d'autre des canaux)

Solutions à envisager

- 2/ **Replantation et Protection :**

En forêt domaniale :

- Replanter 3 000 plants (60% des plants endommagés)
- Protéger 4000 plants [1000 plants de replantation + 1000 plants/an sur 3 ans (10% des arbres plantés annuellement)]

En forêt privée :

- Soutien à la forêt privée : subvention matériel ou plant pour bourrage

Solutions à envisager

- **3/ Intervention Vis-à-vis de l'espèce :**
 - Export de l'espèce : contact pris avec LPO val charente (Rochette)
 - Avis CNPN 28 Juin.
- **4/ Dispositif financier ?**

Indemnisation des dégâts : demande de nombreux propriétaires forestiers privés
- **5/ Suivi / évaluation**

Nécessité d'effectuer un suivi des mesures prises

Mai 2012 : Ou en sommes nous ?

- La comcom de Chautagne avec le groupement des sylviculteurs de Chautagne lancent une nouvelle enquête auprès des propriétaires privés
- 28 juin, présentation du dossier au CNPN